

# Rapport d'évaluation

Plan d'action  
**BLOOMING**



Juin 2024

# Rapport d'évaluation des engagements pris par l'entreprise BLOOMING dans le cadre du programme Entreprises engagées pour la nature

BLOOMING			
Date d'adhésion au programme	02/03/2021	Date d'engagement dans le programme	08/06/2021
Durée prévue pour la mise en œuvre du plan d'action déposé	3 ans (2020-2023)		

Date de transmission du rapport de suivi	28/06/2023
Plan d'action évalué	1 <sup>er</sup> plan d'action
Période couverte par ce rapport (période de référence)	08/06/2021-28/06/2023
Date de publication du rapport d'évaluation	Juin 2024

## Méthodologie d'évaluation

L'attribution de la reconnaissance est basée sur une évaluation du plan d'action déposé par l'entreprise lors de son engagement dans le programme de suivi ainsi que de son rapport de suivi transmis deux ans. L'évaluation se déroule en deux étapes :

1. **L'analyse technique** du plan d'action : assurée par un groupement des bureaux d'études ACTeon et HYSSOP mandaté par l'OFB, elle permet d'apprécier le caractère significatif de l'engagement et la mise en œuvre du plan d'action selon 9 critères détaillés dans la partie II de ce présent rapport. Pour chaque critère, l'entreprise se voit attribuer une classification (insuffisant, satisfaisant, exemplaire).
2. **La relecture de l'analyse technique** : assurée par un collectif d'acteurs représentatif des trois collèges de la gouvernance du programme (*Représentants d'entreprises, associations d'entreprises et entreprises; ONG, fondations; Autorités publiques, collectivités locales, établissement de recherche et personnalités qualifiées*), elle permet de compléter ou d'amender l'analyse technique en ajoutant des **avis motivés et pluriels des différentes parties prenantes des entreprises**. Ces avis sont à retrouver en partie IV de ce présent rapport.

L'évaluation permet ainsi de donner à l'entreprise **des recommandations** dans une démarche d'amélioration continue.

# Table des matières

<b>I. SYNTHESE.....</b>	<b>4</b>
I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action.....	4
I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies.....	4
I.1.2 Engagements préexistants .....	4
I.1.3 Cadre mis en place et description des actions.....	4
I.2 Synthèse de l'évaluation.....	5
I.2.1 Résultats de l'analyse.....	5
I.2.2 Conclusion évaluative.....	6
<b>II. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>7</b>
<b>III. SYNTHESE DU JURY DE RELECTURE.....</b>	<b>7</b>

# I. SYNTHÈSE

## I.1 Présentation de l'entreprise et du plan d'action

<b>Organisation et zone géographique</b>	Le siège de l'entreprise est basé à Lattes (34). Son périmètre d'activité couvre l'échelle nationale.
<b>Secteurs d'activité</b>	Blooming accompagne les entreprises dans l'intégration et la valorisation des enjeux liés à la biodiversité. Sa mission est de révéler la biodiversité comme un levier de création de valeur pour les entreprises. Blooming intervient sur 4 champs principaux : 1) Stratégie et mesure d'empreinte biodiversité, 2) Accompagnement vers les labellisations et certifications Biodiversité, 3) Formation et sensibilisation aux enjeux de biodiversité, 4) Aménagements biodiversité sur sites, incluant la réintroduction de l'Abeille noire et l'utilisation de végétaux de la marque Végétal Local.
<b>Nombre d'employés</b>	Micro-entreprise (moins de 11 salariés)
<b>Site web de l'entreprise</b>	<a href="https://blooming-strategy.com/">https://blooming-strategy.com/</a>

### I.1.1 Qualité et adéquation des informations fournies

Les informations sont systématiquement fournies, de façon claire et structurée. L'entreprise fournit également des annexes pour appuyer ses propos. L'entreprise aurait toutefois pu remplir le point C.3 du plan d'action relatif à la stratégie d'amélioration continue du plan d'action.

### I.1.2 Engagements préexistants

Les salariés de Blooming ont suivi des formations sur le Global Biodiversity Score (GBS) de CDC Biodiversité et le label Biodiversity Progress. L'entreprise participe également activement à des initiatives de sensibilisation telles que l'animation de la Fresque de la Biodiversité et suit des MOOC spécialisés sur des sujets tels que les abeilles, l'environnement et la Trame Verte et Bleue. Elle contribue à la protection de la biodiversité en réduisant l'impact du Frelon asiatique, en réintroduisant les abeilles noires grâce à des ruchers dédiés, et en mettant en avant la marque Végétal Local dans son offre.

### I.1.3 Cadre mis en place et description des actions

<b>Périmètre du plan d'action</b>	La société Blooming et sa chaîne de valeur au travers des approvisionnements		
<b>Durée prévue pour la mise en œuvre</b>	3 ans		
<b>Nombre d'actions cœur de métier</b>	3	<b>Nombre d'actions complémentaires</b>	1
<b>Actions cœur de métier</b>	<p>1 D'ici au 31/12/2023, réalisation d'une revue de conformité des pratiques de l'entreprise avec 100% des lignes directrices de la norme NF X32-001 « Démarche biodiversité des organisations ».</p> <p>2 A compter du 01/01/22, intégration des végétaux de la marque Végétal Local dans 100% des offres Blooming relatives à des aménagements biodiversité ayant recours à des végétaux.</p>		

Action complémentaire	3	D'ici au 30/06/2023, 100% de la fourniture d'électricité et de services téléphoniques et bancaires est assurée par des prestataires responsables.
	4	D'ici au 31/12/2022, mise en place dans les espaces extérieurs du siège de la société de 2 nichoirs à oiseaux, 1 passage à petite faune, 1 système de récupération des eaux pluviales et 1 dispositif de compostage.

### Observations

L'action 3 est reclassée en action cœur de métier. Elle contribue effectivement à changer le cœur de métier de l'entreprise en modifiant les outils de bureautiques utilisées (messagerie, moteur de recherche) par cette dernière.

*Le plan d'action et son rapport de suivi sont joints à ce rapport.*

## I.2 Synthèse de l'évaluation

### I.2.1 Résultats de l'analyse

Au regard des 9 critères du programme Entreprises engagées pour la nature, atteint les résultats suivants :

Les 9 critères d'évaluation sont détaillés dans la partie II de ce présent rapport.

#### Significativité du plan d'action initial

Spécifique	Mesurable	Additionnel / Pertinent	Réaliste	Temporellement cadré
Suffisant	Suffisant	Suffisant	Suffisant	Exemplaire

#### Mise en œuvre à 2 ans

Parties prenantes	Amélioration continue	Suivi indicateurs / Planning	Cohérences Résultats / Enjeux
Suffisant	Exemplaire	Exemplaire	Suffisant

### **I.2.2 Conclusion évaluative**

L'entreprise Blooming propose un plan d'action intéressant notamment pour réduire son impact direct. Elle mobilise ses capacités d'analyse et d'ingénierie pour proposer notamment des actions pertinentes par rapport à son activité.

L'engagement de l'entreprise en faveur de la biodiversité se traduit dans un pilotage partagé et régulièrement suivi (toutes les actions ont des indicateurs d'avancements assortis d'échéances précises). A souligner que l'entreprise a défini et mis en œuvre un plan d'amélioration continu de ces actions. Les actions ont été réalisées selon les échéances prévues et les résultats sur les indicateurs sont cohérents par rapport au planning et aux objectifs.

Les conclusions évaluatives sont justifiées par :

- Des actions spécifiques à la biodiversité en lien avec le cœur de métier de l'entreprise
- Les informations fournies sont complètes, structurées et étayées d'annexes pertinentes
- La direction et les parties prenantes internes sont fortement impliquées dans la mise en œuvre du plan d'action ;
- Le plan d'actions vise à la fois les impacts directs et indirects (via les recommandations) de l'entreprise
- L'entreprise semble en recherche constante d'amélioration pour modifier son cœur de métier et le rendre plus en accord avec la protection de la biodiversité.

Points d'amélioration :

- Etudier la possibilité du suivi des préconisations aux clients en termes de résultats finaux sur la biodiversité
- Indiquer davantage comment les parties prenantes externes sont associées à la construction et à la mise en œuvre du plan d'action.

## II. RECOMMANDATIONS

*Sur la base de l'évaluation réalisée, des recommandations ont été émises afin de permettre à l'entreprise de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue. Ces recommandations doivent permettre à l'entreprise de poursuivre son engagement en faveur de la biodiversité.*

De manière générale :

- Impliquer davantage les parties prenantes externes dans la définition et la réalisation de futures actions, via par exemple la création d'un comité de parties prenantes externes (réuni par exemple une fois par an), des entretiens qualitatifs, ou via un questionnaire

Sur l'impact direct :

- Poursuivre l'action 2 avec des objectifs d'application de la marque Végétal Local.
- Poursuivre les recherches de fournisseurs d'électricité et de services bancaires pour répondre à l'objectif initial associé à l'action n°3

Sur l'impact indirect :

- Evaluer l'impact des recommandations de l'entreprise auprès de ses clients.

## III. SYNTHESE DU JURY DE RELECTURE

*La relecture est effectuée par un jury composé des représentants de 3 collèges :*

- Collège « représentants d'entreprises, associations d'entreprises »
- Collège « ONG, fondations »
- Collège « Autorités publiques, collectivités locales, établissements de recherche et personnalités qualifiées ».

*Cette relecture vise à aboutir à une évaluation équilibrée et n'est pas une contre – expertise d'où une restitution synthétique de la part des membres du jury.*

*Les résultats sont retranscrits de manière synthétique ci-après.*

### CONCLUSIONS EVALUATIVES

Le jury était **tout à fait d'accord** avec les conclusions et justifications

### RECOMMANDATIONS

Le jury était **tout à fait d'accord** avec les recommandations.

Remarques et compléments du jury sur les recommandations :

Concernant l'action 2, le jury recommande à l'entreprise de prendre des engagements plus larges en plus de la marque végétal local.